

<b>Votre contact</b>	<b>Tel.:</b>	<b>Votre référence</b>	<b>Annexes</b>
<b>icamsupport@ibz.fgov.be</b>	02/488.97.77	-	
		<b>Notre référence</b>	<b>Bruxelles</b>
		#PSNNUM#	#TODAY#



**Invitation à un entretien concernant la décision de refus de séjour avec ordre de quitter le territoire (annexe 26 quater).**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à un entretien et/ou une notification à la date suivante:

**Le .... à ..... (la date + l'heure)**

Office des Etrangers  
Guichet ICAM Dublin  
Pachecolaan 44 (Cube)  
1000 Bruxelles

Tous les membres adultes de la famille doivent se présenter. Il est préférable que les enfants mineurs ne soient pas présents. Le port d'un masque buccal est obligatoire.

Lors de l'entretien, veuillez vous munir de cette invitation, votre annexe 26 / annexe 26 quater et tout document d'identité en votre possession.

Si vous ne pouvez pas être présent à l'heure proposée, vous devez le signaler au plus tard le jour du rendez-vous, en indiquant la raison valable pour laquelle vous ne pouvez pas vous présenter. Vous pouvez transmettre le motif de votre absence, ainsi que tout document justificatif (tel qu'un certificat médical), via: [otp.atd@ibz.fgov.be](mailto:otp.atd@ibz.fgov.be).

Nous sommes joignables par téléphone du lundi au vendredi entre 9h00 et 12h00 et entre 13h00 et 15h00 sur la ligne d'assistance ICAM: 02/488.97.77.